



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/52
10 octobre 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-sixième réunion
Doha, 8-12 novembre 2008

PROPOSITION DE PROJET: THAÏLANDE

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Fumigène

- Plan national d'élimination du bromure de méthyle (troisième tranche)

Banque mondiale

**FICHE D'EVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
THAÏLANDE**

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATERALE/D'EXECUTION**

Plan national d'élimination du bromure de méthyle (troisième tranche)	Banque mondiale
---	-----------------

AGENCE NATIONALE DE COORDINATION:

Ministère de l'agriculture (DOA)

DERNIERES DONNEES DE CONSOMMATION DE SAO SIGNALEES POUR LE PROJET**A: DONNEES VISEES A L'ARTICLE-7 (TONNES PAO, 2007, A SEPTEMBRE 2008)**

Bromure de méthyle	0,0		
--------------------	-----	--	--

B: DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2007, A SEPTEMBRE 2008)

SAO	Aérosol	Mousse	Réfri.	SAO	Solvants	Ag. Transfo.	Fumigène
				Bromure de méthyle			121,9

Reste de la consommation de CFC admissible pour financement (tonnes PAO)

PLAN DE TRAVAIL DE L'ANNEE EN COURS: Financement global de 1,01 million \$US: élimination définitive de 124,1 tonnes PAO.

DONNEES DU PROJET	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Plafond du Protocole de Montréal		183,1	146,6									
Plafond de consommation annuelle	241,8	183,1	146,6	146,6	146,6	146,6	73,3	73,3	36,6	18,3	0	
Consommation de BM à éliminer		58,7	36,5				73,3		36,7	18,3	18,3	241,8
Coût du projet (\$US):												
Financement pour la Banque mondiale (\$US):		546 991		1 412 214		942 395						2 901 600
Coût d'appui (Banque mondiale) (\$US):		41 024		105 916		70 680						217 620
Coût total pour le Fonds (\$US)		588 015		1 518 130		1 013 075						3 119 220
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)												12,00

MONTANT DE FINANCEMENT DEMANDE: Approbation du financement de la troisième tranche (2008) comme indiqué ci-dessus.

RECOMMANDATION DU SECRETARIAT	A reporter
--------------------------------------	------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Agissant pour le compte du Gouvernement de Thaïlande, la Banque mondiale a présenté un rapport périodique sur l'exécution du deuxième programme annuel du plan national d'élimination du bromure de méthyle (BM) de Thaïlande et une demande de financement de la troisième tranche du projet, pour examen par le Comité exécutif à sa 56^{ème} réunion. Le financement demandé s'élève à 942 395 \$US plus des coûts d'appui d'agence au montant de 70 680 \$US.

Contexte

2. Le plan national d'élimination du bromure de méthyle de Thaïlande a été approuvé par le Comité exécutif lors de sa 44^{ème} réunion, en vue d'éliminer toutes les utilisations réglementées de BM dans le pays (241,8 tonnes PAO) avant la fin de l'année 2013. Le montant global de 2 901 600 \$US, sans les coûts d'appui à l'agence d'exécution, a été approuvé en principe. Le Comité exécutif a également approuvé les première et deuxième tranches lors de ses 44^{ème} et 50^{ème} réunions.

Rapport périodique sur l'exécution du programme de travail 2007-2008

3. Le Gouvernement de Thaïlande a réalisé plusieurs activités afin d'être conforme aux réductions de la consommation de BM, conformément à l'accord qui le lie au Comité exécutif, à savoir:

- a) Le Gouvernement a introduit des restrictions sur l'importation ainsi que des mesures d'incitation pour réduire la consommation, non indispensable, de BM (les quotas d'importation de BM ont été arrêtés depuis 2004); l'utilisation du BM pour la transformation de produits a été découragée; le plan d'agrément des producteurs de denrées transformées a été introduit début 2008 comme mesure visant à réduire le recours au BM; des normes nationales de lutte contre les parasites et des règles d'hygiène sont en cours de préparation; et l'élaboration de procédures de gestion, de communication et de contrôle de l'information sera parachevée au début de 2009;
- b) Le Gouvernement a tenu plusieurs réunions avec les représentants d'associations de l'industrie, des prestataires de services de fumigation et de propriétaires des grands entrepôts, afin de discuter – avec eux – des meilleures formes d'assistance à fournir à toutes les parties prenantes concernées par le BM;
- c) Plusieurs actions de formation de formateurs ont été réalisées et un certain nombre de parties prenantes ont bénéficié de formation à l'étranger; un laboratoire de contrôle de la résistance aux pesticides a été créé en septembre 2008 et une carte conceptuelle de la résistance aux pesticides est en cours de réalisation dans l'ensemble du pays; un site Internet consacré au plan d'élimination du BM est prêt et de nombreuses activités de sensibilisation du public sont menées;
- d) L'acquisition de matériel pour les prestataires de services de fumigation a commencé en août 2008, y compris la tenue d'un atelier de travail, avec ces prestataires, afin de débattre des conditions du sous-projet « conversion ».

Plan d'action du programme de travail 2009

4. Le Gouvernement de Thaïlande s'engage à réaliser les activités suivantes dans le cadre du programme de travail 2009 du plan national d'élimination de BM: opérationnalisation du laboratoire de résistance aux insectes; préparation et exécution de propositions individuelles pour les propriétaires de

grands entrepôts dotés de capacités de fumigation, et pour les prestataires de services de fumigation avec des programmes de formations spécifiques; préparation d'un plan d'exécution de projet pour les propriétaires d'installations dépourvues de capacités propres de fumigation; parachèvement et lancement du système de gestion de l'information sur le BM; et publications de normes nationales d'accréditation et de lutte contre les parasites.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

5. Comme l'a signalé le Gouvernement de Thaïlande, dans le rapport périodique sur l'exécution du programme de pays qu'il a transmis au Secrétariat du Fonds, la consommation de BM a été ramenée de 470,52 tonnes PAO en 2002 à 121,9 tonnes PAO en 2007. En 2007, le pays a consommé 24,7 tonnes PAO de BM de moins que le plafond maximum autorisé aux termes du Protocole de Montréal (soit 146,6 tonnes PAO) et aux termes de l'accord liant le Gouvernement et le Comité exécutif.

6. Selon le rapport financier contenu dans la proposition, sur le financement global de 1 959 205 \$US approuvés à ce jour, seuls 227 112 \$US (soit 12 pour cent de la somme totale) ont été décaissés à août 2008. En outre, il est estimé qu'à la fin 2009, quelques 1 346 029 \$US auront été décaissés, avec un solde de 386 064 \$US restant des deux premières tranches (près de 20 pour cent du total des fonds approuvés à ce jour).

7. Compte tenu des fonds encore disponibles pour décaissement, jusqu'à fin 2009 et au-delà, le Secrétariat ne saurait recommander, pour l'heure, l'approbation du financement de la troisième tranche du projet d'élimination du BM en Thaïlande. Ainsi, le Secrétariat a demandé à la Banque mondiale de reporter l'examen du projet à une prochaine réunion du Comité exécutif, une fois que les activités lancées, avec les tranches déjà approuvées, auront été achevées et que tous les fonds alloués auront été totalement décaissés ou engagés.

8. Dans sa réponse, la Banque mondiale a fait savoir que l'accord liant le Gouvernement de Thaïlande et le Comité exécutif prévoyait l'engagement du Gouvernement à maintenir, de manière permanente, la consommation de BM aux plafonds arrêtés dans l'accord, en échange des fonds reçus, et selon un calendrier de financement préalablement arrêté et convenu par toutes les Parties au moment de l'approbation de l'accord. Le Gouvernement de Thaïlande a honoré ses engagements de réduction des utilisations réglementées de BM depuis 2004 et, par conséquent, attend que la tranche finale lui soit décaissée en 2008, conformément au calendrier prévu dans l'accord. La Banque mondiale estime, pour sa part, que la recommandation du Secrétariat n'est pas en harmonie avec les conditions de l'accord et risque même de faire préjudice au travail que le Gouvernement a réalisé ces trois dernières années. Les efforts du Gouvernement ont porté, notamment, sur la sensibilisation à la nécessité d'éliminer le BM et la recherche du consensus entre les parties prenantes sur la méthode la plus efficace et la plus viable pour atteindre cet objectif tout en atténuant les répercussions d'une telle élimination sur un secteur très influent sur les plans économique et politique. Une unité de gestion de projets a été créée dès les premiers mois de l'année 2008 et des progrès importants ont été réalisés. Ainsi, les activités financées sur des ressources appartenant à une tranche antérieure ne sont pas nécessairement achevées avant que les tranches suivantes soient demandées. Des engagements financiers importants sont prévus par le Gouvernement, convaincu que les fonds seront libérés, une fois la satisfaction des objectifs convenus de réduction de la consommation aura été constatée et selon un échéancier convenu.

9. Le Secrétariat estime que dans de nombreuses situations analogues, avec une demande de financement d'une tranche d'un projet pluriannuel pour lequel peu de fonds ont été décaissés, il

(Secrétariat) a demandé à l'agence bilatérale/d'exécution concernée de reporter la demande de décaissement, même si le niveau de consommation de SAO communiqué est conforme aux niveaux convenus de consommation de SAO prévus dans l'accord. Généralement, les agences bilatérales et/ou d'exécution concernées acceptent de reporter la demande. En outre, comme on peut le voir dans le cas du PGEF du Népal, le Comité exécutif a examiné, lors de sa 55^{ème} réunion, une demande d'approbation d'une tranche du PGEF qui a bénéficié d'un faible niveau de décaissement, et le Comité avait décidé de reporter son approbation jusqu'à ce que des progrès importants dans la réalisation des activités programmées aient été constatés (décision 55/38).

RECOMMANDATION

10. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat du Fonds ne peut recommander l'approbation de la troisième tranche du plan national d'élimination du bromure de méthyle en Thaïlande. Le Comité exécutif pourrait souhaiter reporter la demande à une réunion à venir, une fois que les activités lancées avec les fonds des tranches déjà approuvées, auront été réalisées et que tous les reliquats alloués auront été décaissés ou engagés.

- - -